

Disparités territoriales des revenus des ménages bretons

En 2007, le revenu médian par Unité de Consommation (UC) en Bretagne est de 17 248 €, ce qui la place au 6^e rang des régions françaises. Si les inégalités de revenus sont moins fortes en Bretagne qu'en France de province, elles sont plus marquées dans les villes-centres où se côtoient des populations pauvres et des populations riches. C'est en périphérie des grandes villes bretonnes que les revenus médians sont les plus élevés. Plus on s'éloigne des villes-centres, plus les ménages sont modestes avec une prédominance des familles avec enfants. Quant aux retraités, ils se répartissent en fonction de leurs revenus entre terre et mer. Ainsi, l'arrière-pays accueille des retraités aux revenus modérés et les villes balnéaires des retraités plus aisés.

En Bretagne, 1 327 800 ménages fiscaux ont déclaré des revenus au titre de l'année 2007. La moitié de la population bretonne vit dans un ménage disposant d'un revenu par UC supérieur à 17 248 € par an, soit 1 437 € par mois. Avec un revenu médian mensuel supérieur de 20 € à celui de la France de province, la Bretagne se classe au 6^e rang des 22 régions métropolitaines.

C'est en Ile-et-Vilaine que le revenu médian est le plus élevé (1 484 €), suivi du Finistère (1 435 €), puis du Morbihan (1 419 €), et enfin des Côtes-d'Armor (1 390 €).

Avertissement

Dans cette étude, le terme *revenu* désigne le **revenu déclaré médian par Unité de Consommation (UC)**.

Le ménage est constitué de l'ensemble des foyers fiscaux habitant dans un même logement.

Les **parts de revenus d'activité** regroupent les revenus salariaux et les revenus des professions non salariées.

Des revenus plus élevés de 50 à 59 ans

Revenus fiscaux des ménages en 2007 selon l'âge du référent fiscal (en €)

	Bretagne		France métropolitaine		Province	
	Revenu médian par UC	Rapport interdécile	Revenu médian par UC	Rapport interdécile	Revenu médian par UC	Rapport interdécile
Moins de 30 ans	15 414	4,6	15 259	6,6	14 700	6,7
De 30 à 39 ans	16 476	4,2	16 535	5,9	15 950	5,5
De 40 à 49 ans	16 615	4,2	16 832	5,8	16 395	5,3
De 50 à 59 ans	20 545	4,3	20 372	5,9	19 984	5,4
De 60 à 74 ans	18 671	3,4	18 791	4,4	18 344	4,0
75 ans et plus	14 793	3,2	16 251	3,7	15 651	3,5
Ensemble	17 248	4,0	17 497	5,4	17 003	5,0

Source : Insee-DGFIP, revenus fiscaux localisés des ménages 2007

Des disparités moindres en Bretagne

La Bretagne est avec les Pays de la Loire la région la moins inégalitaire. En 2007, le revenu plancher des 10 % les plus aisés est quatre fois plus élevé que le revenu plafond des 10 % les plus pauvres, alors qu'il est cinq fois plus élevé en France de province. Les ménages les plus modestes disposent en effet de revenus moins faibles. Parallèlement, les ménages les plus aisés ont des revenus sensiblement inférieurs à ceux de la France de province. Cet indicateur d'inégalités varie légèrement selon les départements (de 3,9 à 4,1).

Des familles nombreuses plus aisées et des disparités moins fortes

Revenus fiscaux des ménages en 2007 selon la taille du ménage (en €)

	Bretagne		France métropolitaine		Province	
	Revenu médian par UC	Rapport interdécile	Revenu médian par UC	Rapport interdécile	Revenu médian par UC	Rapport interdécile
1 personne	15 032	4,7	16 140	5,7	15 384	5,4
2 personnes	19 077	3,6	19 881	4,2	19 151	4,0
3 personnes	18 944	3,8	19 338	4,7	18 796	4,4
4 personnes	17 583	3,5	17 877	4,5	17 295	4,2
5 personnes et plus	14 130	4,7	12 315	7,3	12 246	6,8
Ensemble	17 248	4,0	17 497	5,4	17 003	5,0

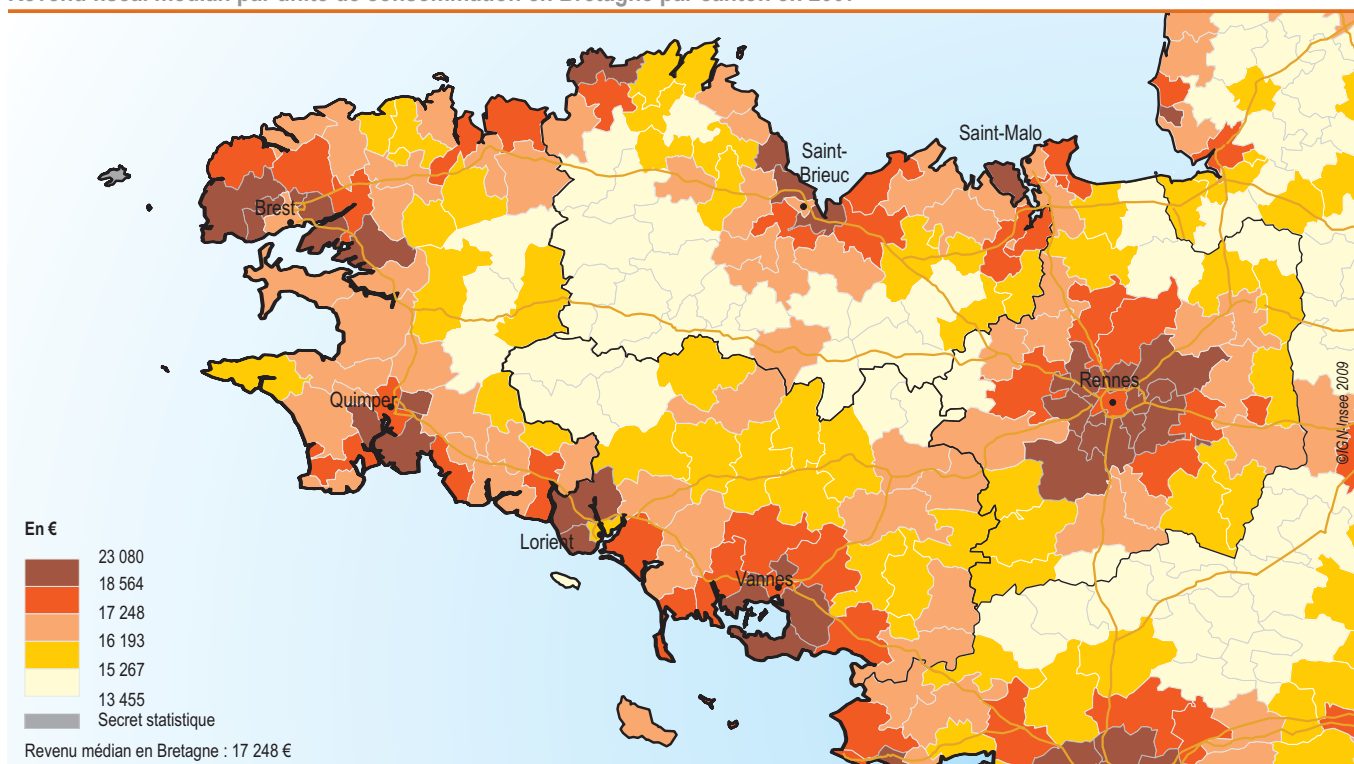
Source : Insee-DGFIP, revenus fiscaux localisés des ménages 2007

Le revenu médian varie en fonction de l'âge et culmine pour les quinquagénaires à l'apogée de leur carrière professionnelle et lorsque la taille du ménage diminue en raison du départ des enfants. Comme en France de province, les ménages dont le référent fiscal est âgé de 50 à 59 ans ont les revenus médians les plus élevés.

La part des revenus d'activité représente 68 % du revenu déclaré, soit un point de moins qu'en France de province. Parmi ceux-ci, les revenus des indépendants (bénéfices agricoles, industriels, commerciaux et non commerciaux) représentent une part

Des revenus plus élevés à la périphérie des villes-centres

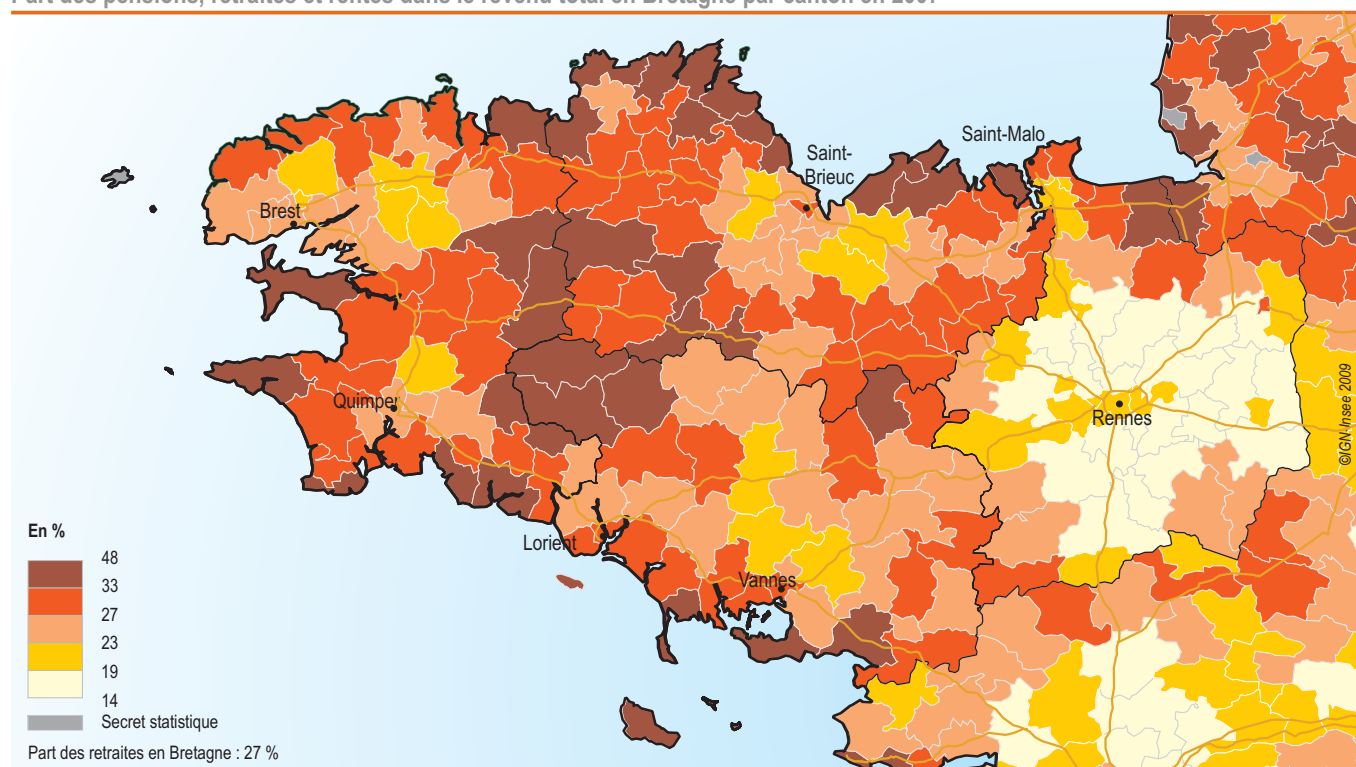
Revenu fiscal médian par unité de consommation en Bretagne par canton en 2007



Source : Insee-DGFIP, revenus fiscaux localisés des ménages en 2007

Des retraités sur le littoral et dans l'arrière-pays

Part des pensions, retraites et rentes dans le revenu total en Bretagne par canton en 2007



Source : Insee-DGFIP, revenus fiscaux localisés des ménages en 2007

Typologie des cantons selon leurs revenus

Revenus fiscaux déclarés par les ménages en 2007 au sein des territoires bretons (en €)

	1 ^{er} décile (en €)	Revenu médian (en €)	9 ^e décile (en €)	Part des revenus d'activité (en %)	Part des pensions, rentes et retraites (en %)	Part des revenus des ménages propriétaires (en %)	Part des revenus des ménages locataires (en %)
Villes-centres	5 625	17 202	34 601	68,9	26,1	47,7	52,3
Périurbain proche des villes-centres	10 126	19 606	35 546	73,0	21,6	72,6	27,4
Périurbain éloigné	8 940	17 286	29 714	76,3	18,7	73,8	26,2
Espace intermédiaire rural	7 900	16 179	28 170	69,4	25,6	73,7	26,3
Espace rural âgé	6 557	14 773	26 710	61,1	33,7	75,3	24,7
Littoral aux revenus plus modestes	7 757	16 815	31 390	64,3	30,1	68,1	31,9
Littoral avec des retraités aisés	8 672	18 214	35 969	56,2	36,7	75,9	24,1
Bretagne	7 936	17 248	32 108	67,7	26,8	67,7	32,3

Source : Insee-DGFIP, revenus fiscaux localisés des ménages 2007

Lecture : dans les villes-centres sur l'année 2007, les revenus des 10 % des ménages les plus pauvres sont inférieurs à 5 625 €. La moitié des ménages disposent de moins de 17 202 €. Les revenus des 10 % des ménages les plus aisés sont supérieurs à 34 601 €.

un peu plus élevée en Bretagne (8 %, contre 7 %). Quant aux salaires, ils ne représentent en Bretagne que 60 % des revenus, contre 62 % en province. L'Ille-et-Vilaine se démarque des autres départements bretons avec 65 % de part de salaires, proportion supérieure à la Bretagne et à la France de province.

Quant à la part des pensions et retraites, elle est légèrement supérieure en Bretagne : 27 %, contre 25 %. C'est dans les Côtes-d'Armor qu'elle est la plus importante : 30 %.

Les ménages de 60-74 ans ont un revenu médian supérieur à celui de la France de province. En revanche, les personnes âgées de plus de 75 ans déclarent un revenu inférieur. Ces retraités à très faibles revenus correspondent en partie à une population d'anciens agriculteurs que l'on retrouve dans le centre de la Bretagne (11 %, contre 2 % en France de province), mais aussi aux personnes veuves qui perçoivent parfois des pensions de réversion très basses.

Les familles nombreuses sont plus aisées en Bretagne qu'ailleurs. En effet, même si les

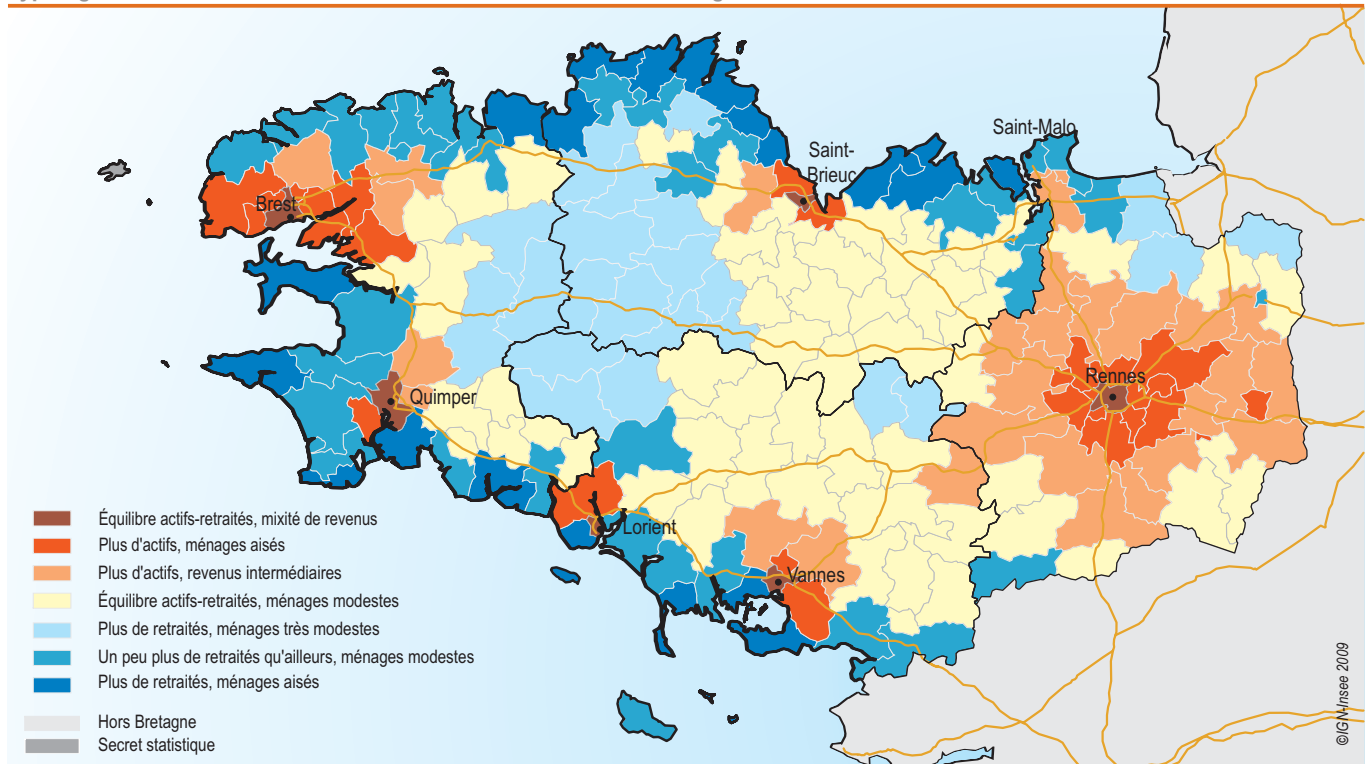
ménages de cinq personnes ou plus ont un revenu médian plus faible, celui-ci reste supérieur à la moyenne nationale.

Des situations contrastées selon les territoires

Si les inégalités de revenus sont moins marquées en Bretagne, des disparités existent entre les territoires. Ainsi, dans les grandes villes-centres touchées par une forte inégalité, et le périurbain proche, les revenus sont élevés et reposent davantage sur les actifs. Le périurbain plus éloigné regroupe plus

Les sept types d'espaces bretons

Typologie des cantons bretons selon les revenus fiscaux des ménages en 2007



Source : Insee-DGFIP, revenus fiscaux localisés des ménages en 2007

Typologie des cantons

L'étude porte sur les cantons. Cette typologie réalisée à l'aide d'une classification ascendante hiérarchique, permet de regrouper des territoires qui se ressemblent le plus selon les variables suivantes :

- la médiane ;
- les 1^{er} et 9^e déciles ;
- la part des revenus d'activités ;
- la part des pensions, retraites et rentes ;
- la part des actifs ayant un emploi ;
- la part des retraités ;
- la part des étudiants ;
- la part des moins de 14 ans ;
- la part des hommes et des femmes du foyer ;
- la part des autres inactifs.

Les variables introduites proviennent de la source revenus fiscaux localisés des ménages 2007 et des résultats issus du recensement de la population de 2006.

Cela conduit à différencier sept espaces :

- les villes-centres (équilibre actifs-retraités, mixité de revenus) ;
- la périphérie proche des villes-centres (plus d'actifs, ménages aisés) ;
- le périurbain plus éloigné (plus d'actifs, revenus intermédiaires) ;
- le rural intermédiaire (équilibre actifs-retraités, ménages modestes) ;
- les espaces ruraux âgés (plus de retraités, ménages très modestes) ;
- le littoral aux revenus plus modestes (un peu plus de retraités, ménages modestes) ;
- le littoral avec les retraités aisés (plus de retraités, ménages aisés).

d'actifs aux revenus plus modérés. Au-delà du périurbain, un espace plus rural rassemble à la fois des actifs et des retraités aux revenus modestes. Deux autres territoires se distinguent par une part assez importante de retraités ; le premier, situé principalement dans les terres, regroupe des ménages aux ressources très modestes ; le second englobe une partie du littoral avec des ménages plus aisés. Enfin, une autre zone littorale compte un peu plus d'actifs, alors que les revenus y sont plus modestes.

Les villes-centres : mixité sociale

Les grandes villes-centres (Rennes, Brest, Saint-Brieuc, Quimper, Vannes et Lorient) ont une population très hétérogène où se côtoient les ménages les plus pauvres et les ménages les plus aisés. Ainsi, le rapport entre le seuil des 10 % de revenus fiscaux les plus élevés et le seuil des 10 % de revenus fiscaux les plus faibles s'établit en moyenne à 6,2 pour une valeur régionale à 4. À Rennes, la dispersion des revenus est encore plus importante avec des bas revenus très faibles

(en dessous de 5 442 €) et des hauts revenus très élevés (au-dessus de 37 911 €).

Comme les villes-centres, Saint-Malo, présente aussi des disparités de revenus même si elle n'appartient pas à ce type d'espace.

Les revenus d'activités des villes-centres sont assez élevés (69 %) et proches du niveau de France de province. En effet, les activités et les entreprises restent très concentrées sur les villes, particulièrement celles du secteur tertiaire. Ainsi, deux tiers des emplois bretons se situent dans le secteur tertiaire,

Part des ménages fiscaux 2007 par tranche d'âge du référent fiscal et territoire (en %)

	Âge du référent fiscal du ménage						Total
	Moins de 30 ans	Entre 30 et 39 ans	Entre 40 et 49 ans	Entre 50 et 59 ans	Entre 60 et 74 ans	Plus de 75 ans	
Villes-centres	16,7	17,6	17,2	17,4	16,9	14,2	100,0
Périurbain proche des villes-centres	8,6	17,6	22,1	20,6	19,9	11,2	100,0
Périurbain éloigné	9,4	21,9	21,4	18,2	16,9	12,2	100,0
Espace intermédiaire rural	8,3	17,1	18,7	18,5	20,7	16,7	100,0
Espace rural âgé	6,1	12,7	16,6	18,2	23,6	22,8	100,0
Littoral aux revenus plus modestes	7,9	15,0	18,2	19,1	22,4	17,4	100,0
Littoral avec des retraités aisés	5,0	11,6	16,0	18,8	27,6	21,0	100,0
Bretagne	9,5	16,5	18,7	18,7	20,7	15,9	100,0

Source : Insee-DGFIP, revenus fiscaux localisés des ménages 2007

notamment dans le domaine de la santé et de la formation. Parmi les actifs en emploi des villes-centres, les cadres sont très bien représentés (17 %, contre 12 % en Bretagne), mais aussi les employés (31 %, contre 28 % en Bretagne), et les professions intermédiaires (26 %, contre 23 % en Bretagne).

Les ménages habitant les villes-centres sont relativement jeunes, la personne de référence ayant moins de 30 ans pour 17 % d'entre eux. Cette jeunesse des ménages résulte en partie de la présence d'étudiants, notamment à Rennes et plus modérément à Brest et Vannes.

Dans les villes-centres, seulement la moitié des ménages sont propriétaires de leur logement. En effet, le prix des logements étant plus élevé dans les villes-centres, les ménages modestes restent locataires. Ainsi, les propriétaires ont un revenu médian très supérieur au revenu médian régional (21 637 €). Au contraire, les locataires des villes-centres ont un revenu médian de 12 615 €. Cependant, la population des locataires est plus hétérogène car le rapport entre les 10 % des revenus les plus faibles et les 10 % des revenus les plus forts est de 9,8, contre 3,4 pour les propriétaires. Les jeunes ménages contribuent à ces disparités. En effet, ils ne se ressemblent pas ; certains sont étudiants et d'autres sont actifs. Cela induit des écarts importants de revenus et donc des comportements différents. Ainsi les jeunes actifs à bas revenus ont davantage tendance à vivre en logement social, et l'accès à la propriété est difficile pour eux. En parallèle, d'autres jeunes ménages actifs plus aisés choisissent d'accéder plus tardivement à la propriété pour des raisons d'instabilité professionnelle.

Deux profils de périurbain

Au-delà des villes-centres, l'espace périurbain peut se découper en deux territoires définis en fonction de leur distance à la ville. C'est en périphérie des grandes villes bretonnes que les revenus médians sont les plus élevés. Lorsque l'on s'éloigne un peu, la part des revenus d'activité est plus importante et les ménages sont plus modestes. Dans cet espace périurbain éloigné, où l'accès aux commerces et services est plus difficile, la part des retraités dans le revenu est la plus faible : 19 %, contre 26 % dans les villes-centres et 21 % dans les communes périphériques.

Les actifs aisés résident près des villes-centres

À proximité des villes-centres, les ménages déclarent un revenu médian élevé, de 19 606 €. Globalement, les ménages sont beaucoup plus homogènes que dans les villes-centres. En effet, les écarts de revenus sont moins importants. Les 10 % des ménages les plus aisés perçoivent un revenu de plus de 35 546 € et les 10 % des ménages les plus modestes, un revenu de moins de 10 126 €, soit un rapport de 3,5, contre 6,2 dans les villes-centres. Cependant quelques communes, dans la proche périphérie, regroupent des ménages plus aisés. Les trois communes ayant le revenu médian le plus élevé de la région se situent à la périphérie de Rennes : Saint-Grégoire, Cesson-Sévigné et Thorigné-Fouillard (respectivement 25 773 €, 24 269 € et 24 089 €). À Saint-Grégoire, les 10 % des personnes les plus aisées ont des revenus de plus de 54 691 €. Les revenus sont également élevés dans d'autres communes, comme Arradon (près de Vannes) et Bohars (près de Brest) : respectivement 23 803 € et 23 147 €. Dans ces deux communes, les 10 % les plus aisés ont des

revenus de plus de 49 059 € pour Arradon et de plus de 43 176 € pour Bohars. Le périurbain proche attire particulièrement les cadres et les professions intermédiaires puisque la part des cadres parmi les actifs en emploi de cette zone est de 16 %, contre 12 % pour la Bretagne. La part des professions intermédiaires y avoisine les 28 %, contre 23 % pour la Bretagne. De plus on dénombre plus de couples dont les deux personnes travaillent. En effet, la part des couples biactifs en emploi atteint 50 % à proximité des villes-centres, contre 43 % pour la région.

Les communes proches des villes-centres peuvent regrouper des ménages plus modestes. Ainsi, à Saint-Jacques-de-la-Lande, près de Rennes, si le revenu médian est légèrement supérieur au revenu médian breton, 10 % de la population la plus pauvre a des revenus inférieurs à 7 598 €, contre 7 936 € pour l'ensemble de la région.

Les propriétaires sont surreprésentés : près des trois quarts des ménages, contre la moitié dans les villes-centres. Ces propriétaires ont un revenu médian de 20 900 €, contre 15 081 € pour les locataires.

Le profil des habitants correspond majoritairement à des ménages relativement jeunes avec enfant(s). Ils privilégient ces espaces pour le cadre de vie et l'accès au logement. En 2006, les jeunes de moins de 14 ans représentent en effet 19 % de la population périphérique. La création d'établissements d'enseignement supérieur en dehors des villes-centres, notamment autour de Rennes et de Brest, contribue à faire croître la part des étudiants (10 %).

Les actifs travaillant dans les villes-centres s'en éloignent pour se loger : seuls 24 % travaillent dans leur commune de résidence, contre 38 % en Bretagne.

Classement des communes bretonnes selon le revenu des ménages en 2007*

Les communes aux revenus médians les plus élevés

Communes	Revenu médian (en €)
Saint-Grégoire (35)	25 773
Cesson-Sévigné (35)	24 269
Thorigné-Fouillard (35)	24 089
Arradon (56)	23 803
Larmor-Plage (56)	23 366
Saint-Sulpice-la-Forêt (35)	23 272
Bohars (29)	23 147
Pacé (35)	22 751
Larmor-Baden (56)	22 409
Betton (35)	21 949
Montgermont (35)	21 816
Chantepie (35)	21 794
Noyal (56)	21 637
Baden (56)	21 596
Vezin-le-Coquet (35)	21 524
Chapelle-des-Fougeretz (La) (35)	21 425
Carantec (29)	21 329
Laillé (35)	21 009
Trébeurden (22)	20 951
Acigné (35)	20 925
Binic (22)	20 910

Les communes aux revenus médians les plus faibles

Communes	Revenu médian (en €)
Saint-Nicodème (22)	10 960
Mellionec (22)	11 079
Trémargat (22)	11 114
Chapelle-Neuve (La) (22)	11 278
Coëtlogon (22)	11 289
Locarn (22)	11 397
Maël-Pestivien (22)	11 587
Langoëlan (56)	11 595
Kerpert (22)	11 903
Lohuec (22)	11 956
Peumerit-Quintin (22)	12 098
Lanrivain (22)	12 173
Lannéanou (29)	12 367
Saint-Connec (22)	12 406
Princé (35)	12 438
Trébédan (22)	12 448
Pont-Melvez (22)	12 482
Calanhel (22)	12 517
Loqueffret (29)	12 537
Chelun (35)	12 664
Bolazec (29)	12 673

Avertissement : les communes des deux tableaux ci-dessous comptent au moins 2 000 habitants.

Les communes dont les riches sont les plus riches

Communes	10% des ménages ont un revenu supérieur à...(en €)
Saint-Grégoire (35)	54 691
Arradon (56)	49 059
Larmor-Plage (56)	48 593
Cesson-Sévigné (35)	47 351
Bénodet (29)	46 300
Baden (56)	46 292
Arzon (56)	44 586
Carantec (29)	44 396
Bohars (29)	43 176
Pacé (35)	43 098
Forêt-Fouesnant (La) (29)	42 760
Thorigné-Fouillard (35)	42 562
Pléneuf-Val-André (22)	41 677
Carnac (56)	41 615
Léhon (22)	41 400
Saint-Lunaire (35)	41 067
Saint-Briac-sur-Mer (35)	40 489
Montgermont (35)	40 311
Plougonvelin (29)	39 951
Binic (22)	39 848
Betton (35)	39 825

Les communes dont les pauvres sont les plus pauvres

Communes	10% des ménages ont un revenu inférieur à...(en €)
Guingamp (22)	2 821
Lorient (56)	4 879
Saint-Brieuc (22)	5 028
Morlaix (29)	5 090
Dinan (22)	5 186
Redon (35)	5 251
Rennes (35)	5 442
Brest (29)	5 600
Rostrenen (22)	5 746
Guiscriff (56)	5 825
Tréguier (22)	5 878
Lanester (56)	5 984
Auray (56)	6 101
Dol-de-Bretagne (35)	6 185
Vannes (56)	6 247
Gourin (56)	6 362
Josselin (56)	6 423
Fouèges (35)	6 439
Lannion (22)	6 540
Paimpol (22)	6 553
Plonévez-du-Faou (29)	6 662

Source : Insee-DGFIP, revenus fiscaux localisés des ménages 2007

* revenus avant prestations sociales

Le périurbain plus lointain : jeunes ménages moins aisés

Les revenus des ménages sont d'autant plus modestes que l'on s'éloigne des villes-centres. La côte sud de la Bretagne fait exception car si elle subit le phénomène de périurbanisation, elle est aussi beaucoup plus marquée par la présence des retraités.

Dans cette zone plus éloignée de la grande ville, et donc souvent de l'emploi, le revenu médian n'est plus que de 17 286 €. On y trouve beaucoup moins de ménages aux revenus très élevés. Cependant, les très bas revenus restent plus rares que dans l'ensemble de la région.

Les trois quarts des ménages du périurbain éloigné sont propriétaires de leur résidence principale. En effet, le choix de s'installer dans cette zone repose souvent sur le désir des ménages de devenir propriétaires de maisons individuelles. Le prix élevé des logements dans les grandes villes et à proximité incite les ménages à habiter les communes périurbaines éloignées. La mise en place d'un réseau routier rapide et gratuit renforce cette tendance. Ainsi, le phénomène de mobilité domicile-travail observé dans la banlieue des villes-centres se poursuit dans le périurbain lointain, puisque seuls 23 % des ménages travaillent dans leur commune de résidence. Le périurbain éloigné est caractérisé par une population plus ouvrière. En effet, les ouvriers représentent 30 % des actifs en emploi de cette zone, contre 27 % pour la région.

Le périurbain éloigné est le lieu privilégié des jeunes couples avec enfant(s). En effet, davantage de jeunes et moins de ménages de 60 ans et plus habitent cet espace. La part des ménages de plus de 60 ans est de 30 %, contre 37 % en Bretagne. De plus, près d'un tiers des ménages a moins de 40 ans, contre environ un quart pour la région. Ainsi, les jeunes sont très présents dans le périurbain éloigné, notamment les moins de 14 ans : 22 % des habitants. Les ménages sont plus grands : la moitié est constituée de trois personnes ou plus, contre seulement un quart dans les villes-centres.

Au-delà du périurbain...des actifs plus âgés

Après ces espaces périurbains se dessinent des espaces intermédiaires à dominante plus rurale. Ils abritent des ménages aux revenus plus bas (le revenu médian vaut 16 179 €). La présence marquée des ouvriers caractérise notamment le centre-

Bretagne : 35 % des actifs en emploi de la zone. Ils travaillent essentiellement dans les industries agroalimentaires et de sous-traitance automobile, nombreuses sur le territoire. Par ailleurs, les déplacements domicile-travail restent plus limités : 31 % des ménages travaillent dans leur commune de résidence.

La limite de la périurbanisation se voit également dans la structure des ménages. En effet, ce territoire intermédiaire est plus âgé que le périurbain : 37 % des ménages ont plus de 60 ans. Les jeunes de moins de 14 ans sont beaucoup moins représentés.

Mais cet espace est aussi plus jeune que le littoral et le centre-ouest de la Bretagne avec un quart de ménages de moins de 30 ans, contre environ 17 %. Cette structure de ménages est ainsi très proche de celle de la Bretagne.

Les retraités pauvres principalement au centre-ouest de la Bretagne

Alors que l'espace intermédiaire à dominante rurale se distingue par de faibles revenus, le centre-ouest de la Bretagne, mais aussi quelques cantons ruraux à la frontière de la Basse-Normandie (Pleine-Fougères, Antrain et Louvigné-du-Désert) disposent d'un revenu médian encore plus faible (14 800 €).

Le centre-ouest de la Bretagne est confronté au vieillissement de sa population et à une densité très faible. Il souffre d'un déficit de jeunes. Cet espace est le plus âgé de la région : les plus de 60 ans représentent près de la moitié des ménages (contre 37 % pour la région). Ceci s'explique en partie par l'arrivée des personnes à l'âge de la retraite. Les actifs en emploi restant sur le territoire sont plus souvent agriculteurs et ouvriers. Ainsi, les agriculteurs représentent 12 % des actifs en emploi de cette zone, contre 4 % pour la région, et les ouvriers 34 % des actifs en emploi dans le centre-ouest de la Bretagne, contre 27 % en Bretagne.

C'est pourquoi dans cet espace à dominante rurale, où beaucoup de retraités sont modestes, voire très modestes, 1 personne sur 10 dispose d'un revenu inférieur à 6 557 €. Par ailleurs, les plus hauts revenus demeurent peu élevés ; seule 1 personne sur 10 dispose de plus de 26 710 €.

La part des salaires atteint 50 %, contre 60 % en Bretagne. En revanche, la part des retraites est de 34 %, 27 % pour la région. La part des bénéficiaires est la plus forte (11 %) de

toutes les zones bretonnes, en raison du caractère agricole de la zone et de la présence plus forte des artisans.

Le littoral : l'eldorado des retraités...

Les retraités affectionnent les communes littorales bretonnes. C'est particulièrement le cas d'un groupe de communes qui attire des ménages aisés. Le revenu médian de Larmor-Plage, commune de la côte morbihannaise, atteint même 23 366 €, et les 10 % les plus aisés disposent de revenus de plus de 48 593 €. De plus, la part des retraites est de 37 %, soit dix points de plus que la région.

La présence de retraités à fort pouvoir d'achat dynamise le littoral. En effet, celui-ci tire plus d'un tiers de ses revenus des retraites versées. Celles-ci génèrent à leur tour de l'activité grâce aux dépenses des retraités. Ces revenus peu sensibles aux aléas économiques, contribuent à la stabilité économique de ce territoire. Les revenus dépensés créent ensuite un nombre important d'emplois, par exemple dans le secteur des services à la personne et le BTP. En effet, les artisans et les employés représentent respectivement 9 % et 29 % des actifs en emploi.

...mais pas seulement

Mais le littoral attire aussi les actifs. Sur une partie du littoral sud de la Bretagne et sur le littoral nord du Finistère, la proportion d'actifs est ainsi plus élevée. Les retraites représentent 30 % des revenus, ce qui reste proche de la moyenne régionale. Ces ménages sont plus modestes et le revenu médian n'est que de 16 815 €. La présence de villes-centres, porteuses d'emplois, sur le littoral joue un rôle moteur dans cet équilibre. Les actifs séduits par la qualité de vie du littoral résident dans les communes limitrophes de ces villes-centres, notamment sur le littoral sud. Ce sont principalement des employés : 30 % des actifs en emploi de cette zone. Par ailleurs, sur la côte nord du Finistère et la côte sud de la Bretagne, le monde agricole est assez bien représenté. En effet, la côte nord du Finistère accueille 6 % d'agriculteurs et 27 % d'ouvriers dont 15 % d'ouvriers agricoles. Parallèlement, la proportion d'agriculteurs est beaucoup moins importante sur la côte sud de la Bretagne (3 %) mais elle emploie plus d'ouvriers (30 %) dont 6 % d'ouvriers agricoles.

■ Catherine Quesson

Source

Cette étude a été réalisée à partir des revenus fiscaux localisés des ménages 2007 et des résultats du recensement de la population de 2006.

Définitions

Un **ménage fiscal** est un ménage ordinaire constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement. Son existence une année donnée tient au fait que coïncident une déclaration indépendante de revenus et l'occupation d'un logement connu à la taxe d'habitation. De ce fait en sont exclus :

- les ménages constitués de personnes ne disposant pas de leur indépendance fiscale (essentiellement des étudiants) ;
- les contribuables vivant en collectivités ;
- les ménages de contribuables concernés par plusieurs événements de type mariage, décès ou séparation au cours de l'année de référence ou les ménages concernés par un seul type d'événement ayant eu lieu au mois de décembre de l'année de référence.

Le **revenu fiscal** correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus avant abattement. Il comprend quatre catégories de revenus :

- les revenus salariaux (salaires, rémunération des heures supplémentaires et complémentaires, allocations de chômage et de préretraite, droits d'auteur, avantages en nature, indemnités de maladie, revenus perçus à l'étranger) ;
- les revenus des professions non salariées (revenus nets de déficits des indépendants comprenant les bénéficiaires agricoles, industriels et commerciaux et non commerciaux) ;
- les retraites (hors minimum vieillesse), pensions d'invalidité, pensions alimentaires (déduction faite des pensions versées) et rentes viagères ;
- les autres revenus (essentiellement des revenus du patrimoine).

Le revenu fiscal est un revenu avant redistribution. Il ne peut pas être assimilé à un revenu disponible, qui supposerait que l'on ajoute les revenus sociaux non déclarés (minima sociaux tels que RMI et minimum vieillesse, prestations familiales, aides au logement) et que l'on soustrait les impôts directs (impôt sur le revenu et taxe d'habitation).

Le revenu fiscal ne permet donc pas de tirer de conclusions en termes de niveau de vie des ménages.

Le nombre d'**Unités de Consommation (UC)** d'un ménage permet de tenir compte des économies d'échelle résultant de la vie en groupe. Il est évalué comme suit : le premier adulte compte pour 1 UC, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 UC chacun, et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC chacun.

La **médiane** du revenu fiscal par unité de consommation partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage dont le revenu déclaré par unité de consommation est inférieur à la médiane, et l'autre moitié un revenu par UC supérieur.

Les 1^{er} et 9^e déciles

Le seuil des bas revenus correspond à la limite du 1^{er} décile : 10 % des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur à cette valeur.

Le seuil des hauts revenus correspond à la limite du 9^e décile : 10 % des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par UC supérieur à cette valeur.

Le **rapport interdécile** est utilisé pour mesurer la dispersion du revenu. Il établit le rapport entre les hauts et les bas revenus (9^e décile / 1^{er} décile).

Pour en savoir plus

- Ville, mer, campagne : comment les nouveaux habitants dynamisent les différents territoires bretons / Isabelle Baudequin ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 117 (2009, sept.). - P. 25-30. - Accessible en ligne.
- L'évolution des revenus en Bretagne de 2001 à 2005 : le reflet de l'étalement urbain / Insee Bretagne ; Sylvain Dajoux et Nadine Le Roho. - Dans : *Le Flash d'Octant* ; n° 142 (2008, juil.). - 6 p. - Accessible en ligne.
- La pauvreté moins marquée en Bretagne / Sandra Chirazi ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 111 (2008, janv.). - P. 22-25. - Accessible en ligne.
- Les revenus déclarés par les Bretons au titre de l'année 2003 / Carole Deschamps ; Insee Bretagne. - Dans : *Le Flash d'Octant* ; n° 116 (2006, mars). - 4 p. - Accessible en ligne.
- Les revenus des ménages entre 2002 et 2007 / Sandra Chirazi. - Dans : *Insee première* ; n° XX (2010, mars). - 4 p. À paraître
- Enquête revenus fiscaux et sociaux 2007 et séries longues / Insee, Pôle revenus fiscaux et Division revenus et patrimoine des ménages. - Dans : *Insee résultats. Société* ; n° 102 (2009, nov.). - Système en ligne.
- Les inégalités de niveaux de vie entre 1996 et 2007 / Jérôme Pujol et Magda Tomasini. - Dans : *Insee première* ; n° 1266 (2009, nov.). - 4 p. - Accessible en ligne.
- La croissance périurbaine depuis 45 ans : extension et densification / Brigitte Baccaini, François Sémécurbe. - Dans : *Insee première* ; n° 1240 (2009, juin). - 4 p. - Accessible en ligne.
- *Les revenus et le patrimoine des ménages* : édition 2009 / coordination Jérôme Pujol, Emilie Raynaud ; rédaction Geneviève Canceill, Michèle Casaccia. - Paris : Insee, 2009. - 158 p. - Accessible en ligne.
- www.insee.fr/fr/regions/bretagne/
- www.insee.fr